

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2011 : 20H30**

**Présents** : DUQUEROIE J., GAUTHIER J.C., HAUTION G., AUBINEAU F., PINGAULT G., MORISSET J.Y, BALLETT H., MASSONNIERE C., BOIREAU D., COGNAC M., PUISSESSEAU F.  
**Secrétaire de séance** : Francis AUBINEAU

- Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide la création d'un poste de rédacteur, suite à la réussite à l'examen de Catherine TESSERAULT, la secrétaire de mairie.
- Le devis pour les travaux d'élagage de la société Elag-Ouest d'un montant de 1817,00 € T.T.C. est accepté, les travaux devant être effectués courant octobre. Ils concerneront un platane à chez Poton, 8 sapins derrière l'école, la destruction des souches de peupliers à l'aire de loisirs et un chêne à la Maison Neuve.
- Suite à une demande de Valorem, il est créé un groupe de travail pour traiter des mesures compensatoires à l'installation des éoliennes. Maryline COGNAC, Hervé BALLETT, Gilles HAUTION et Jean-Claude GAUTHIER ont été volontaires pour y siéger.
- La législation en vigueur qui concerne l'éolien a changé le 25 août suite à la parution d'un nouveau décret qui fait entrer l'éolien dans le régime des installations classées pour la protection de l'environnement (I.C.P.E.). L'enquête d'utilité publique qui devait commencer le 15 septembre est repoussée à la fin de l'année.
- La demande d'aide de la Mairie de Tercé concernant le musée « la seconde guerre mondiale dans la Vienne » est refusée.
- La journée chemin aura lieu le samedi 19 novembre. Les personnes volontaires pour y participer sont priées de se faire connaître à la mairie ou auprès de Jean-Yves MORISSET et Francis AUBINEAU, responsables de la journée.
- Le repas annuel des aînés aura lieu le Dimanche 9 octobre à 12h30. Le traiteur sera Mr Michel BOIREAU et l'animateur, Mr Jean-Luc PROVOST.
- La réception des travaux de voirie, part de la communauté de communes a eu lieu le 14 septembre. Une réserve a été déposée concernant le bout de la route de Boutiers à Voulême. Les travaux, part commune, devraient être effectués par l'entreprise BARRE à la fin du mois de Septembre.
- Les panneaux de rues et les numéros étant arrivés, la Commission voirie est chargée de préparer leur installation dans les plus brefs délais.
- Des tuiles se détachant du toit de l'Eglise, Monsieur le Maire est chargé de le faire constater par Huissier de Justice afin de mettre l'entreprise en demeure d'effectuer les réparations.
- La région Poitou-Charentes nous a fait parvenir un panneau Terre Saine, votre commune sans pesticides, il a été décidé d'en acheter un deuxième à installer aux entrées du Bourg. Des affiches seront provisoirement placardées dans la salle des fêtes.
- Une cloche de l'Eglise étant en panne, le conseil charge Hervé BALLETT d'effectuer les réparations.